WIKIPÉDIA

Langues mandingues

Les **langues mandingues** forment un ensemble de langues d'Afrique de l'Ouest qui constituent le principal groupe, en nombre de locuteurs, de la famille des langues mandées. Il s'agit d'un continuum linguistique, c'est-à-dire que même les variantes les plus éloignées restent mutuellement intelligibles et qu'il n'y a pas de limites géographiques claires entre chaque dialecte identifié. Ses principaux représentants sont le bambara au Mali, le dioula en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, le mandinka au Sénégal et en Gambie ou le maninka de Guinée.

Langues mandingues

Pays Mali, Côte d'Ivoire, Guinée, Burkina Faso, Gambie, Guinée-Bissau, Liberia, Sierra Leone, Sénégal.

Classification par famille

- langues nigéro-congolaises
  - langues mandées
    - **langues mandingues**

Codes de langue

ISO 639-3 `man (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=man)`

Glottolog `mand1435 (http://glottolog.org/resource/languoid/id/mand1435)`

Carte

Étendue géographique des langues mandingues en Afrique de l'Ouest.

Sommaire

Terminologie
- Évolution historique
- Usages contemporains

Classification externe

Subdivisions
- Le groupe occidental
- Le bambara
- Le dioula
- Les parlers malinké orientaux
- Le marka

Liste des langues

Caractéristiques linguistiques
- Phonologie

Écriture
- Transcriptions latines
- Alphabet n'ko

Développement

Notes et références
- Notes
- Références

Bibliographie

Liens externes

Terminologie

Au vu de la délimitation complexe des différents parlers, on considère tantôt « le mandingue » comme une seule langue divisée en plusieurs dialectes et tantôt « les langues mandingues » comme un ensemble de langues proches. Cette dernière vision est celle généralement adoptée par la littérature scientifique contemporaine.

Évolution historique

Le terme « mandingue » est une déformation du mot *mandenkan*, c'est-à-dire « habitant du Manden », le foyer historique de l'Empire du Mali[1]. Ce sont les navigateurs portugais qui l'utilisent les premiers pour désigner alors indifféremment la langue et les peuples qui la parlent, dans les régions littorales correspondant aujourd'hui à la Gambie, la Casamance, la Guinée-Bissau ou la Guinée-Conakry. Plus tard, les voyageurs de la marine marchande anglaise diffusent le terme « mandingo », avec la même acception[2]. Ce sont eux qui ont certainement introduit le mot chez les populations du Liberia et de la Sierra Leone[1]. La première apparition en français date du XVIIe siècle dans un texte intitulé : « Vocabulaires Guiolof, Mandingue, Foule, Sarakolé, Séraire, Bagnon et Floue »[2].

La première tentative de description scientifique de ces langues est effectuée en 1854 par le missionnaire allemand Sigismund Koelle dans son *Polyglotta Africana* (en). Il y mentionne treize langues sous le titre « North-Western High-Sudan » ou « mandenga ». Ses travaux introduisent le terme « mandé » (qu'il utilise pour désigner l'espace culturel) à la suite d'une segmentation erronée du terme « mandenka » : il analyse en effet le *n* comme faisant partie du suffixe, alors que le suffixe signifiant « habitant » est *-ka*[1].

Par la suite, les termes *mandingue* et *mandé* seront souvent utilisés sans distinctions. Ainsi, le linguiste français Maurice Delafosse publie en 1901 un ouvrage intitulé *Essai de manuel pratique de la langue mandé ou mandingue* qui pose les bases de la classification moderne des langues mandées[3]. Mais sa position évolue plus tard lorsqu'il reconnaît les particularités d'un groupe qu'il désigne mandingue dans le « Haut Sénégal Niger ». En 1929, il publie *La Langue mandingue et ses dialectes : malinké, bambara, dioula* et achève de fixer les limites qui entre les mots *mandé* et *mandingue* dans la littérature francophone : le premier réunit un ensemble de langues proches, une famille, alors que le second désigne un bloc linguistique relativement homogène[4].

Dans la seconde moitié du XXe siècle, les linguistes tenteront de circonscrire plus précisément le domaine mandingue. Ils s'aident de méthodes scientifiques comme le recours à des listes Swadesh de mots de vocabulaire commun, qui permettront de définir avec rigueur quels parlers appartiennent au mandingue. Cette évolution entraîne la construction d'un terme nouveau pour désigner les langues ainsi réunies : le « mandenkan »[2]. Son usage est surtout repris par les écoles britanniques et la littérature scientifique anglo-saxonne utilise désormais plus volontiers le terme « mandekan », là où la tradition francophone préfère le terme « mandingue » Cette distinction aboutit à une certaine confusion, car certains auteurs américains non-linguistes tendent à omettre le suffixe *-kan* et à désigner comme *mandé* le

groupe restreint bambara-dioula-malinké. Puis, lorsqu'ils cherchent un terme pour décrire la famille linguistique plus élargie, c'est souvent sur *Manden* ou *Manding* que se porte leur choix. Ou alors, ils utilisent *Mande* pour la langue et *Manding* pour les locuteurs. Au bout du compte, l'usage des deux termes *mandé* et *mandingue* tend donc à s'intervertir d'un côté à l'autre de l'Atlantique[1].

Usages contemporains

Il faut noter que les linguonymes traditionnellement utilisés pour désigner les différents parlers du groupe englobent des réalités parfois fort différentes. Ainsi, les termes *dioula*, *bambara*, *malinké*, *maninka* et *mandingue* forment des ensembles aux contours flous et sont bien souvent interchangeables. Ils évoluent aussi en fonction des entités politiques et des événements.

Si *mandingue* désigne de manière générique n'importe quelle langue de la zone linguistique, on peut remarquer une tendance à l'utiliser plus souvent pour décrire les parlers qui ne sont ni bambara, ni dioula. La base de données Ethnologue reconnaît une macro-langue « mandingo » sous le code ISO 639-3 « man » qui inclut des dialectes occidentaux et orientaux mais exclut notamment le dioula et le bambara[5]. Cet ensemble ne repose sur aucune réalité linguistique. Parallèlement, on rencontre souvent le terme *mandingue* pour désigner spécifiquement le madinka du Sénégal et de la Gambie. Ainsi, les locuteurs gambiens nomment leur langue *mandingo* en anglais, alors qu'en Sierra Leone et au Liberia, ce terme désigne le locuteur de n'importe quelle langue mandingue[1]. Les variantes parlées dans ces deux régions sont pourtant fort différentes et ne sont pas « plus mandingues » que les autres.

Malinké et *maninka* ont la même étymologie que *mandingue* et lui sont en théorie synonymes. Le premier terme est surtout utilisé dans le monde francophone, alors que le second s'emploie plutôt en anglais, avec la même acception. Dans la littérature, ils sont surtout utilisés pour décrire un vaste ensemble linguistique hétérogène qui s'étend de l'est du Sénégal jusqu'au sud de la Guinée, en excluant les zones *bambara* et *dioula*. Ici encore, l'usage est abusif du point de vue linguistique : le malinké de l'Est présente bien plus de similitudes avec les dialectes bambaras et dioulas qu'avec le malinké de l'Ouest ou le malinké de Kita. Les frontières nationales créent des confusions supplémentaires. Par exemple, nombre de locuteurs malinkés au Mali se prétendent eux-mêmes « bambaras ». Ces distinctions évoluent aussi en fonction du contexte politique : durant la crise ivoirienne de 2010-2011, les partisans mandingues du *Rassemblement des républicains* préféraient se dire « Dioula », alors que ceux restés loyaux au régime de Laurent Gbagbo s'identifiaient plutôt aux Malinkés. Le niveau d'études des locuteurs a également son importance : dans le Nord-Ouest ivoirien, les locuteurs des différents parlers mandingues emploient respectivement les termes *dioula* et *malinké*, selon qu'ils sont scolarisés ou non[6].

Classification externe

Les langues mandingues se rapprochent de celles des sous-groupes *vaï-kono* (vaï, kono) et *mokolé* (koranko, mikhiforé, kakabé, lélé). Elles forment un ensemble appelé *mandingue-vaï* ou parfois *grand mandingue*, qui constitue lui-même une sous-branche du groupe occidental des langues mandées[7].

Subdivisions

À la suite des travaux de Gérard Galtier en 1980[8], on divise habituellement les parlers mandingues en un groupe occidental et un groupe oriental. La frontière entre les deux groupes traverse le cercle de Kita, au Mali. Le trait distinctif le plus souvent cité est l'opposition entre un système à 5 voyelles pour les dialectes de l'Ouest contre 7 voyelles à l'Est. Si la classification d'une variante dans l'un ou l'autre des deux groupes ne pose pas beaucoup de difficultés, la classification interne de ceux-ci n'est pas aisée. On peut néanmoins dégager cinq grands ensembles.

Le groupe occidental

Ce groupe rassemble tous les dialectes mandingues situés à l'ouest de Kita au Mali. La distinction avec le groupe oriental se fait surtout sur une base phonologique, notamment la présence d'un système à 5 voyelles contre 7 à l'Est[1]. Galtier (1980)[8] reconnaît trois sous-branches, en précisant que leurs divergences ne sont pas très importantes.

La première inclut le madinka, qui est une langue bien caractérisée et documentée, et de loin la plus répandue. C'est la langue principale de Gambie, elle est largement parlée en Casamance (sud du Sénégal), ainsi que dans la partie orientale de la Guinée-Bissau. Il existe de nombreuses publications sur le madinka, en raison notamment de l'ancienneté de ses contacts avec les Européens. Elle est souvent appelée « mandingue » en français et « *mandingo* » en anglais, ce qui peut être la source de certaines confusions.

Une seconde branche comprend le khassonké et le malinké de l'Ouest. Ces deux langues sont parlées à l'est du Sénégal (régions de Tambacounda et Kédougou) et à l'ouest du Mali (cercles de Kayes, Bafoulabé et Keniéba). Elles sont très proches et parfaitement mutuellement intelligibles et se distinguent surtout pour des raisons sociolinguistiques. À ce groupe s'ajoute le diakhanké, un dialecte très minoritaire parlé près de Kédougou au Sénégal.

Enfin, la dernière branche réunit le malinké de Kita et le kagoro. La première est parlée dans la partie occidentale du cercle de Kita au Mali. La seconde est un dialecte menacé dont les locuteurs forment des poches dispersées le long de la zone de contact entre soninké et bambara, et qui est progressivement remplacée par l'une ou l'autre de ces deux langues.

Le bambara

Le bambara, appelée *bamanakan* par ses locuteurs, est la principale langue malienne et la plus importante du groupe. La zone bambara occupe le Mali central : elle débute à 150 kilomètres à l'est de Bafoulabé et s'étend jusqu'à Djenné et Mopti, en passant par Bamako et Ségou. Elle rassemble divers dialectes ainsi qu'une langue « standard » appelée *bambara moderne* et surtout parlée dans les grandes villes. C'est également la langue diffusée à la radio et à la télévision et elle bénéficie d'une littérature importante ainsi que de dictionnaires et de méthodes d'apprentissage. Le *bambara* moderne est basé sur la variante de Bamako, qui se trouve à la limite de la zone malinké. Elle est ainsi plus proche, sous certains aspects, des langues de ce groupe, qu'elle ne l'est de plusieurs dialectes bambara. On notera enfin l'utilisation du bambara comme langue véhiculaire dans l'est du Sénégal, le long de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako (« *bambara du chemin de fer* »)[9].

Le dioula

Le terme « dioula » englobe plusieurs réalités. Il y a d'une part le « dioula interethnique », le dioula des marchands, appelé *tagboussikan*, qui sert de langue véhiculaire en Côte-d'Ivoire et dans l'ouest du Burkina Faso. Il est très proche du bambara moderne et peut être considéré, sous certains aspects, comme une variante régionale de ce dernier[1].

D'autre part, on compte plus d'une vingtaine de dialectes régionaux en Côte-d'Ivoire qui sont communément nommés *dioula*. Le foyer historique dioula se situe dans la région autour de la ville de Kong dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, et le dioula de Kong est souvent considéré lorsqu'il s'agit de comparer la « langue dioula » aux autres dialectes mandingues. Les parlers du Nord-Ouest sont par contre très différents : ils s'approchent davantage des dialectes malinkés de Guinée et leur place au sein du groupe mandingue ainsi que leurs délimitations ne sont pas totalement éclaircies. Une enquête de la Société internationale de linguistique en 1999 a conclu à l'existence d'au moins cinq langues différenciées : le mahou, le koro, le koyaga, le worodougou,le bondoukouka et le dioula d'Odienné[6].

Les parlers malinké orientaux

Il s'agit du groupe le plus difficile à définir précisément, notamment en raison de la grande confusion qui existe parmi les nombreux linguonymes utilisés. Il est centré sur le *maninka-mori* (le « marabout maninka ») qui sont les Kaba de Kankan, ou *manenka*, qui tend à devenir la langue standard pour tous les malinkés de Guinée et basée sur le dialecte de la ville Kankan. Cette variante présente un degré de parenté important avec les idiomes parlés plus au Nord : malinké du Mandingue et du Wassoulou (*wasulunka*). Ces différents dialectes sont collectivement regroupés sous l'appellation *maninkakan de l'Est*[10], mais il faut noter que les variantes maliennes tendent à présenter plus de liens avec le *bambara moderne* qu'avec le *maninka-mori*. Ce phénomène et notamment du à la position de Bamako (dont le bambara standard est originaire) sur la frontière entre les sphères d'influence malinké et bambara[1].

Plusieurs études tendent à exclure et à considérer comme des langues séparées les parlers malinké situés à l'ouest et au sud-est de Kankan. Elles distinguent ainsi le sankaran (région de Faranah), le konyanka (région de Nzérékoré) ou encore le manya (à l'ouest de Beyla, ainsi que dans l'extrême-nord du Liberia).

Enfin, les dialectes du nord-ouest de la Côte d'Ivoire, bien que traditionnellement associés au dioula, présentent de nombreux liens de parenté avec ce groupe et y sont parfois inclus.

Le marka

Le *marka* (ou *dafing*) est un ensemble de dialectes proches qui sont parlés à la frontière entre le Burkina Faso et le Mali. Il a souvent été rapproché du dioula, bien que la plupart des classifications récentes l'en distinguent. Certains auteurs y incluent le bolon, une autre langue minoritaire du Burkina Faso[1].

Liste des langues

Classification des parlers mandingues d'après la base de données *Ethnologue*[11] :

Langues mandingues
- Bolon (code bof (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=bof))
- Diakhanké (code jad (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=jad))
- Sininkéré (code skq (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=skq))
- groupe Est
  - Marka (code rkm (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=rkm))
  - groupe Nord-Est
    - Bambara (code bam (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=bam))
    - Dioula (code dyu (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=dyu))
  - groupe Sud-Est
    - Koyaka (code mku (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=mku))
    - Sankaran (code msc (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=msc))
    - Maninkakan de l'Est (code emk (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=emk))
    - Manya (code mzj (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=mzj))
    - Maninka-mori
      - Korokan (code kfo (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=kfo))
      - Koyaka (code kga (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=kga))
      - Mahou (code mxx (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=mxx))
      - Dioula d'Odienné (code jod (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=jod))
      - Worodougou (code jud (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=jud))
- groupe Ouest
  - Kagoro (code xkg (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=xkg))
  - Mandinka (code mnk (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=mnk))
  - Malinké de Kita (code mwk (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=mwk))
  - Malinké de l'Ouest (code mlq (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=mlq))
  - Khassonké (code kao (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=kao))

Caractéristiques linguistiques

Phonologie

Deux critères phonologiques permettent de distinguer les parlers mandingues des autres langues proches du groupe mandé-centre[8] :

- La présence en position initiale de /s/ en mandingue contre /k/ dans les autres langues ;
- La présence en position initiale de /l/ en mandingue (ou /d/ en bambara) contre /s/ dans les autres langues.

Quelques exemples[12] sont donnés dans le tableau suivant :

	Mandingue				Autres		
	bambara	dioula	maninka	madinka	koranko	vaï	soussou
« route »	*sí̵ra*	*sí̵ra*	*sí̵la*	*sí̵la*	*kéla*	*kí̵'à*	*kí̵ráà*
« se coucher »	*dá*	*lá*	*lá*	*láa*	*sá*	*sá*	*sá*

À l'intérieur du groupe mandingue, la distinction se fait principalement sur l'opposition entre un système à 5 voyelles dans les parlers occidentaux contre 7 dans les parlers orientaux :

Systèmes vocaliques

Groupe Ouest	/i/		/e/	/a/	/o/	/u/	
Groupe Est	/i/	/e/	/ɛ/	/a/	/ɔ/	/o/	/u/

On peut ainsi noter que dans de nombreux mots, le /e/ de l'Est correspond à /i/ à l'Ouest et le /o/ à /u/. Parallèlement, le /ɛ/ et /o/ des dialectes orientaux prennent une réalisation mi-fermée dans leurs voisins occidentaux (respectivement /e/ et /o/)[8]. Quelques exemples[12] :

	Ouest		Est				
	madinka	khassonké	maninka	bambara	dioula	mahou	marka
« main »	*búlu*	*búlu*	*bólo*	*bólo*	*bóro*	*ɓóõ*	*bòo*
« un »	*kɨliŋ*	*kɨliŋ*	*kélɛ̰*	*kélɛ̰*	*kélen*	*kéɛ̃ŋ*	*cɛ̰*

Écriture

Même si les langues mandingues ont une forte tradition orale, plusieurs alphabets sont utilisés pour leur transcription. L'alphabet arabe a été introduit dans la région avec l'islam et adapté pour écrire certaines langues. L'adjami est encore régulièrement utilisé pour transcrire le mandinka. Il a cependant été supplanté dans de nombreux cas par l'alphabet latin depuis la période coloniale et des versions officielles existent dans plusieurs pays. L'alphabet n'ko a été développé en 1949 par le linguiste Solomana Kante pour transcrire spécifiquement les langues mandingues. Ce dernier a publié un dictionnaire de 32 000 mots, ainsi que des livres d'histoire et de sciences, rédigés en n'ko.

Transcriptions latines

Au lendemain des indépendances, le besoin s'est fait sentir d'adopter des transcriptions officielles pour les diverses langues africaines en alphabet latin. Dans cette perspective, une réunion d'experts s'est tenue à Bamako en 1966 sous l'égide de l'UNESCO. L'alphabet proposé par le groupe responsable du mandingue a été élaboré dans le souci de correspondre au système phonologique de la langue (en tenant compte des différentes variantes dialectales) et de pouvoir être dactylographié et imprimé avec les machines disponibles dans les pays concernés[13]. Cependant, les propositions de la conférence n'ont pas été intégralement suivies, ce qui a donné lieu à six transcriptions officielles différentes : Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée, Gambie et Sénégal.

En 1978, une nouvelle réunion de l'UNESCO organisée à Niamey met au point un « alphabet africain de référence » dont le but principal est de faire correspondre un graphème unique pour chaque phonème et d'éviter l'utilisation des signes diacritiques (réservés à la notation des tons), ce qui aboutit à l'introduction de plusieurs caractères empruntés à l'alphabet phonétique[14].

Comparaison des transcriptions latines du mandingue

Phonème	/a/	/b/	/d/	/d͡ʒ/	/ɛ/	/e/	/f/	/g/	/g͡b/	/h/	/i/	/k/	/x/	/l/	/m/	/n/	/ŋ/	/ɲ/	/ɔ/	/o/	/p/	/r/	/s/	/ʃ/	/t/	/t͡ʃ/	/u/	/w/	/j/
Bamako 1966	a	b	d	dy	e	é	f	g	gb	h	i	k	kh	l	m	n	nw	ny	o	ó	p	r	s	sh	t	ty	u	w	y
Niamey 1978				j	ɛ	e							x				ŋ	ɲ	ɔ	o						c			
Autres variantes					è				gw								ng	ñ[N 1]	ò ö[N 2]										

La plupart des pays mandingophones adaptent par la suite leur alphabet officiel pour le mettre en conformité avec les recommandations de cette conférence :

- le Burkina Faso, par le décret N° 79/055/PRES/ESRS du 2 février 1979 portant codification de l'Alphabet national voltaïque, valable pour le dioula ;
- la Côte d'Ivoire, par la publication en 1979 par l'Institut de linguistique appliquée d'Abidjan d'une orthographe pratique des langues ivoiriennes, valable pour le dioula ;
- le Mali, par le décret N° 159 PG-RM du 19 juillet 1982 fixant l'alphabet pour la transcription des langues nationales, valable pour le bambara ;
- la Guinée, par l'ordonnance n° 019/PRG/SGG du 10 mars 1989 sur le nouvel alphabet des langues guinéennes, valable pour le maninka ;
- le Sénégal, par le décret N° 2005-982 du 21 octobre 2005 relatif à l'orthographe et la séparation des mots en mandinka, valable pour le mandinka.

Ces différents alphabets sont très similaires et ne se distinguent que sur des points de détails. Ils peinent pourtant à s'imposer dans la vie quotidienne et seule une minorité de personnes alphabétisées sont capables de lire et d'écrire correctement dans l'une des variantes mandingues. Il existe deux freins principaux à une utilisation plus étendue de ces règles de transcription officielles introduites par la réunion de Niamey. Le premier est le choix de caractères absents des langues européennes sur lesquelles sont basées la plupart des outils de rédaction en informatique et en imprimerie : ɛ, ŋ, ɲ, ɔ. Le second est l'utilisation de graphèmes ayant une tout autre réalisation phonologique en français et en anglais, ce qui gêne le développement d'un véritable bilinguisme scripturaire dans des systèmes éducatifs encore très marqués par les anciennes métropoles : j, c, x. Ce dernier point est particulièrement problématique dans la transcription des noms propres et des sigles (par exemple CEDEAO, CFA, UNICEF, etc.) s'ils apparaissent dans un texte rédigé en mandingue. Il faut noter que l'alphabet proposé à Bamako en 1966 évitait ces deux écueils[15].

Alphabet n'ko

Voyelles

o /ɔ/	ô /o/	ou /u/	è /ɛ/	i /i/	é /e/	a /a/
ⵓ	ⵔ	ⵙ	ⵛ	ⵉ	ⵍ	ⵎ

Consonnes						
ra /ɾa/	da /da/	tcha /t͡ʃa/	dja /d͡ʒa/	ta /ta/	pa /pa/	ba /ba/
𞤕	𞤙	𞤛	𞤝	𞤞	𞤟	𞤢
𞥐	𞥒	𞥔	𞥖	𞥘	𞥚	𞥜
ma /ma/	la /la/	ka /ka/	fa /fa/	gba /ɡ͡ba/	sa /sa/	rra /ra/
𞤤	𞤥	𞤦	𞤧	𞤨	𞤩	𞤪
𞥑	𞥓	𞥕	𞥗	𞥙	𞥛	𞥝
n' /ɲ/		ya /ja/	wa /wa/	ha /ha/	na /na/	nya /ɲa/
𞤫		𞤬	𞤭	𞤮	𞤯	𞤰
𞥞		𞥠	𞥡	𞥢	𞥤	𞥥

Développement

En 1996, une Organisation non gouvernementale, *Savane Développement*, a créé à Kolia, en Côte d'Ivoire, une école pour une scolarisation partiellement en langue maternelle : c'est le *Centre scolaire intégré du Niéné (CSIN)*. Dans ce centre expérimental, les élèves reçoivent, du préscolaire à la fin de la première année du primaire, un enseignement en sénoufo ou en malinké, selon leur langue maternelle, et poursuivent par la suite leurs études en français[16].

Notes et références

Notes

- Cet article est partiellement ou en totalité issu de l'article intitulé « Mandingue (langue) (https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Mandingue_(langue)&oldid=124802944) » (voir la liste des auteurs (https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Mandingue_(langue)&oldid=124802944&action=history)).

1. Variante choisie par le Sénégal.
2. Variante choisie par la Guinée avant 1989 pour éviter la forme « ó », absente des machines à écrire.

Références

1. (en) Valentin Vydrine, « Who Speaks "Mandekan"? A Note on Current Use of Mande Ethnonyms and Linguonyms », *MANSA Newsletter*, n° 29, 1995-96, p. 6-9. (lire en ligne (http://mandelang.kunstkamera.ru/files/mandelang/mandekan.pdf))
2. Mamadou Lamine Sanogo, « Evolution terminologique et restructuration d'un ensemble linguistique : Le cas du mandingue », *Revue internationale de science du langage SUDLANGUES*, n° 8, 2007, p. 66-83 (lire en ligne (http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-215.pdf))
3. Maurice Delafosse, *Essai de manuel pratique de la langue mandé ou mandingue*, Paris, Leroux, 1901, 304 p. (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=eC0OAAAAIAAJ))
4. Maurice Delafosse, *La Langue mandingue et ses dialectes: malinké, bambara, dioula*, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 1929, 674 p.
5. (en) Fiche langue (http://www.ethnologue.com/language/man) [man]dans la base de données linguistique *Ethnologue*.
6. Douglas Boone, Mike Boling, Lamine Silué et Mary Anne Augustin, « Enquête sur les dialectes mandé nord de Côte d'Ivoire », *Mandenkan*, n° 35, 1999, p. 17-71 (lire en ligne (http://llacan.vjf.cnrs.fr/PDF/Mandenkan35/35rci.pdf))
7. (de) Raimund Kastenholz, *Sprachgeschichte im West-Mande : Methoden und Rekonstruktionen*, Cologne, Rüdiger Köppe Verlag, 1997, 281 p.
8. Gérard Galtier, « Problèmes dialectologiques et phonographématiques des parlers mandingues », *Mandenkan*, n° 1, 1981, p. 39–58.
9. (en) Terrence D. Sullivan, *A preliminary report of existing information on the Manding languages of West Africa : summary and suggestions for future research*, SIL Electronic Survey Reports, 2004, 34 p. (lire en ligne (http://www.sil.org/system/files/reapdata/14/59/48/145948244257781457010565651466861207020/silesr2004_005.pdf) [PDF])
10. (en) J. Lee Hochstetler, *A Sociolinguistic Survey of Eastern Maninkakan, including the Wassulu area*, SIL Electronic Survey Reports, 2012, 54 p. (lire en ligne (http://www.sil.org/system/files/reapdata/99/02/59/99025990882262846853440859651238261084/silesr2012_028.pdf))
11. (en) « Manding » (http://www.ethnologue.com/subgroups/manding-1), sur *Ethnologue, Languages of the World*, 2016 (consulté le 12 juin 2016).
12. (en) Valentin Vydrine, « On the Problem of the Proto-Mande Homeland », *Journal of Language Relationship*, n° 1, 2009, p. 107–142 (lire en ligne (http://www.jolr.ru/files/(10)jlr2009-1(107-142).pdf) [PDF])
13. Étienne Balenghien, « À propos de l'alphabet du bambara au Mali », *Mandenkan*, nos 14-15, 1987-88, p. 13-26 (lire en ligne (http://llacan.vjf.cnrs.fr/PDF/Mandenkan14-15/14balenghien.pdf) [PDF]).
14. *Langues africaines : Documents de la réunion d'experts sur la transcription et l'harmonisation des langues africaines*, Niamey (Niger), UNESCO, 17-21 juillet 1978 (lire en ligne (http://unesdoc.unesco.org/images/0006/000600/060064fb.pdf) [PDF]).
15. Gérard Galtier, « Le bilinguisme scripturaire et l'interface des alphabets en Afrique francophone », *Alphabets - Informations*, n° 75, 2014, p. 2-9 (lire en ligne (http://www.alphabets.org/img/bulletin_75.pdf) [PDF]).
16. En 2001, le ministère de l'Éducation nationale a fait une évaluation de l'établissement d'enseignement et a décidé d'élargir l'expérimentation à dix autres langues: abidji, agni, attié, baoulé, bété, guéré, dan ou yacouba, koulango, mahou et sénoufo de Korhogo

Bibliographie

- L. Tautain, « Notes sur les trois langues soninké, banmana et malinké ou madingké», *Revue de Linguistique et de philologie comparée*, 1887, p. 30

- R. P. Abiven, *Essai de dictionnaire pratique français - malinké*, IV-428 p, Saint-Michelle- Priziac, 1896
- R. P. Abiven, *Essai de Grammaire Malinké*, Saint- Michelle-Priziac, 1897,V-78 p.
- R. P. Abiven, *dictionnaire français-malinké et malinké-français, précédé d'un abrégé de grammaire malinké,* Conakry, 1906, XLIV- 176 p.
- Fily Dabo Cissoko, « Glossaire des mots français passé en malinké» Bull. IFAN, I, 1939, pp. 325-366

Liens externes

- Notices d'autorité : Système universitaire de documentation (http://www.idref.fr/027611809) · Gemeinsame Normdatei (http://d-nb.info/gnd/4295594-4)

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Langues_mandingues&oldid=171848039 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 9 juin 2020 à 20:37.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.
Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.